Adjoint(e) de Dirigeant d'Entreprise Artisanale (ADEA)

Bloc 1 : Assister à la gestion des ressources humaines et au management des collaborateurs d'une entreprise artisanale – TPE/PME 84 heures



OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

 Acquérir les compétences et les notions essentielles (recrutement, gestion administrative, juridique, pilotage d'équipe, prévention des conflits, organisation, motivation) permettant d'assister le dirigeant dans la gestion quotidienne du personnel pour sécuriser et optimiser ses pratiques RH

PROGRAMME

- Participer au recrutement et à l'accueil d'un collaborateur
 - ✓ Les étapes du recrutement
 - ✓ L'élaboration d'une fiche de poste
 - ✓ La rédaction et la diffusion d'une offre d'emploi
 - ✓ Le choix du bon candidat
 - ✓ L'intégration d'un nouveau collaborateur
- Réaliser la gestion administrative du personnel
 - ✓ Les contrats de travail
 - ✓ Les formalités liées à l'embauche
 - √ L'exécution du contrat de travail
 - ✓ La rupture du contrat de travail
- Soutenir l'organisation et le pilotage de l'équipe
 - ✓ Appui à la planification et au pilotage de l'équipe
 - ✓ Utilisation des outils de planification et de gestion du temps
- Participer à la motivation, à la fidélisation et à la prévention des conflits au sein d'une équipe
 - ✓ La motivation
 - ✓ La cohésion de groupe et la communication
 - √ L'anticipation, le désamorçage et la gestion des conflits
 - ✓ La qualité de vie au travail

MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation principalement en présentiel avec possibilité de réaliser des séquences en classe virtuelle ou en e-learning
- Modalités pédagogiques : Echanges, analyse de pratiques, mises en situation et mises en pratique, cas réels d'entreprises, co-construction. alternance d'apports théoriques et pratiques.

FORMATEUR

Formateurs experts en droit du travail et en gestion des ressources humaines

Pour plus d'information sur le profil du formateur, contacter le Pôle Formation Continue

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Deux épreuves (écrit et oral) : Epreuves finales conformément au référentiel d'évaluation avec des sujets nationaux (cas pratiques, étude de cas ...) - RNCP 38289

Evaluation de satisfaction

Formation certifiante : Adjoint de dirigeant d'entreprise artisanale -

RNCP38289 – certificateur : CMA France Date d'enregistrement : 15-11-2023

ACCESSIBILITÉ

Un référent handicap est à votre disposition pour vous accompagner, contacter le service formation de votre CMA

ES 🕂

- Formation de niveau Bac qui valorise vos acquis professionnels
- A la carte : possibilité de suivre un ou plusieurs modules selon les besoins
- Taux de satisfaction : <u>détail sur le</u> <u>site internet</u>
- Taux d'obtention : <u>détail sur le site</u> <u>internet</u>

PUBLIC

- Chef d'entreprise
- Conjoints
- Salarié
- Demandeurs d'emploi

PRÉREQUIS

Répondre à au moins une des conditions suivantes :

- avoir deux ans d'expérience professionnelle en rapport avec la certification visée,
- avoir un niveau de formation générale équivalent à la 3^{ème} ou un niveau CAP.

<u>Débouchés et suite de parcours disponibles</u> <u>sur le site internet</u>

LIEU / DATES / HORAIRES

Montluçon 2025/2026 Vichy 2026/2027 Moulins 2027/2028 de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h

TARIF

1596 € nets de taxe Eligible CPF et V.A.E

Prise en charge possible selon votre statut (artisan, salarié, conjoint).

DÉLAI D'ACCÈS

Date limite d'inscription : 8 jours avant la date de démarrage de la formation Effectif minimum requis pour l'ouverture du stage : 6 personnes

CONTACT

Pôle Formation continue 7 Rue Emile Guillaumin – CS 41703 - 03017 MOULINS CEDEX 04 70 46 80 83

marie-luce.aufaure@cma-auvergnerhonealpes.fr fabienne.gonzalez@cma-auvergnerhonealpes.fr

Siret: 130 027 956 00015

Enregistré sous le numéro 84691788769. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.